



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Service Commun  
de la Documentation  
Direction

## CONSEIL DE LA DOCUMENTATION

Réunion du jeudi 26 octobre 2006

### Compte rendu

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE  
**SERVICE COMMUN  
DE LA DOCUMENTATION**

Campus centre-ville  
Site Ste Marthe  
74 rue Louis Pasteur  
84018 AVIGNON CEDEX 1  
Tél. + 33 (0)4 90 16 27 60  
Fax. + 33 (0)4 90 16 27 70  
[bu@univ-avignon.fr](mailto:bu@univ-avignon.fr)  
<http://www.bu.univ-avignon.fr>

## **PRESENTS :**

**Enseignants :** Patrice BELLOT, Pierre-François FRESSOZ, Madelena GONZALEZ, Michel VOLLE,

### **Personnels du SCD :**

Yvette AUMERAN, Hélène BULAND, Marie-Laure LOMAGNO, Stéphane PHILIPPE, Marie-Christine PLAUCHU, Aude POTEAU

### **Personnalités extérieures :**

- . Marie-Claude BILLARD (Maison Jean Vilar, Avignon)
- . Pascal AVENTURIER (Unité régionale de documentation de l'INRA, Agroparc, Avignon)

### **Participaient à titre consultatif :**

- . Isabelle DIMONDO, directrice du SCD
- . Anne DAGAN, responsable de l'unité documentaire de l'Agroparc depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006
- . Frédéric RIGAL, responsable de l'unité documentaire de l'Agroparc jusqu'au 31 août 2006
- . André ULPAT, directeur de l'UFR Sciences et Langages appliqués

## **ABSENTS ET EXCUSES :**

Maxime CLEMENT, Yvan COTTA, Juliette DALBAVIE, Hélène DOMINGUEZ, Philippe GILLES, Maryvonne HAMMERLI, Daniel JACOBI, Jacques MABY, Karim MESSEGHEM, Ange POLIDORI, Philippe PROST, Guilhem VALLES.

## **Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal du conseil de la documentation du 3 novembre 2005

1 - Informations générales

2 - Affaires financières

- . présentation et vote du budget 2007
- . tarifs étudiants

3 - Bilan du contrat quadriennal 2004-2007 et présentation des grands axes du contrat 2008-2011

4 - Bilan d'activité de l'antenne documentaire de l'Agroparc

5 – Questions diverses

Le Conseil de la Documentation s'est réuni le jeudi 26 octobre 2006, à 14h30, en présence de M. VOLLE, Président de l'Université d'Avignon.

## **Approbation du procès-verbal du Conseil de la Documentation du 3 novembre 2005**

***Le procès-verbal du Conseil de la Documentation du 3 novembre 2005 est approuvé à l'unanimité.***

### **INFORMATIONS GENERALES**

#### **1 - Organigramme du SCD**

En préambule, Isabelle DIMONDO, directrice du Service Commun de la Documentation, tient à rendre hommage à Françoise Febvre, directrice du SCD depuis son origine, partie à la retraite en juin 2006.

Puis, elle présente le nouvel organigramme mis en place à compter de la rentrée universitaire 2006-2007 et sur lequel reposera l'exécution des 3 axes du prochain contrat quadriennal. Elle souligne notamment :

- La mise en place d'une mission communication chargée de l'évaluation des services
- L'articulation de trois services liés aux nouvelles technologies : le service des Collections numériques, le service Informatique documentaire responsable du SIGB qui s'attachera dans le prochain contrat quadriennal à mettre en œuvre un circuit des thèses électroniques et le service des Nouvelles technologies responsable du développement du Système d'information documentaire
- La réorganisation du pôle des Services aux publics dans lequel est rattaché le service de Prêt-Entre-Bibliothèques
- La réorganisation du service Développement des collections au sein du pôle des Collections imprimées avec une mission particulière pour sa responsable : la mise en œuvre d'une charte documentaire

Par ailleurs, il faut noter que :

- Dans le courant du dernier trimestre 2006, Anne Dagan sera nommée responsable de l'Antenne documentaire de l'Agroparc (l'actuel responsable se chargeant de missions transversales et du circuit des thèses électroniques),
- Dans le courant 2007, un conservateur, adjoint à la directrice et responsable de la communication et du service de Formation (l'actuelle responsable se chargeant du service Développement des collections) devrait être nommé.

#### **2 – Informatique**

L'extension du câblage électrique informatique, au sein du SCD, a été menée à son terme et a permis une réorganisation beaucoup plus fonctionnelle des postes publics.

#### **3 – URFIST**

Yvette AUMERAN, responsable du service de la Formation des publics au SCD, a participé, le 28 septembre 2006, à la réunion de l'URFIST de la Région PACA.

L'URFIST (Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique) exprime le souhait de participer activement à la formation des personnels du SCD et de l'Université (plus particulièrement des enseignants-chercheurs et des étudiants avancés) à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication : archives ouvertes, numérisation des thèses, mise en ligne de la documentation pédagogique, blogs et fils RSS, recherches documentaires dans des bases de données spécialisées, etc...

Une collaboration plus active avec l'Urfist serait tout à fait envisageable (surtout avec la mise en place d'une salle de formation sur Marseille) et devient même nécessaire : elle enrichirait considérablement l'offre de formation. Pascal AVENTURIER, responsable de l'Unité régionale de documentation de l'INRA Agroparc à Avignon, se dit être très intéressé par ces formations, notamment à l'utilisation de bases de données spécialisées.

#### **4- Bibliothèques de l'Université**

Le SCD a procédé au catalogage des collections (590 exemplaires) de la bibliothèque du CUFEF. Le module de prêt vient d'être installé et la formation à son utilisation est en cours. L'ensemble du fonds est interrogeable dans le catalogue du SCD.

La bibliothèque de Géologie (UFR Sciences exactes) et la bibliothèque du Laboratoire Biens, Normes et Contrats (UFR Droit) ont également sollicité le SCD qui cataloguera prochainement leurs collections.

La directrice du SCD se félicite de cette coopération accrue qui permettra une vision complète du fonds documentaire de l'Université dès 2008, le fonds documentaire de la bibliothèque de Mathématiques (UFR Sciences exactes) ayant été catalogué en 2003.

### **1 – AFFAIRES FINANCIERES**

#### **1.1 Présentation et vote du budget 2007**

**Les recettes** sont en légère baisse :

- **La DGF est en baisse** : 182 578 € (contre 187 522 € en 2006).

- **Le contrat est maintenu à la même hauteur qu'en 2006** : 380 000 €.

- **En ce qui concerne les virements internes** :

. le Conseil Scientifique participe, pour la deuxième année, au financement de la documentation électronique pour un montant de 10 000 €.

. l'IUP GMI participe à nouveau au budget documentaire de l'antenne documentaire de l'Agroparc pour un montant de 5 000 € (information donnée par Patrice BELLOT, représentant le directeur de l'IUP GMI).

. l'IUT participe à nouveau au budget documentaire de l'antenne documentaire de l'Agroparc pour un montant de 7 000 € et de 2000 € (pour la documentation électronique, base de données de gestion IUT).

- **Le CNL** (Centre National du Livre) : les crédits dont le CNL fait bénéficier le SCD au titre d'un appel à projet ne sont pas intégrés dans le document budgétaire car ils constituent des ressources affectées.

Montant : 15 000 € annuellement pendant 3 ans (2007 est la dernière année).

Projets en cours : renforcement du financement des collections imprimées de langue française dans le domaine de l'économie, les correspondances, l'image et l'agroalimentaire.

#### **Les dépenses**

- **Fonctionnement** :

. le compte 618 documentation : 499 500 € (annexe n° 1)

La directrice du SCD a souhaité que, malgré la diminution des recettes, le budget documentation soit en augmentation (une augmentation de 5 500 € par rapport à 2006).

. le compte 615 maintenance : 55 000 €

Il s'agit de la maintenance des serveurs et des logiciels documentaires (la maintenance des PC publics et professionnels étant assurée par le service des Nouvelles technologies du SCD). Ces logiciels sont édités par des sociétés spécialisées en informatique documentaire (Archimed, AB6, etc...) et demandent une maintenance qui ne peut être assurée que par les sociétés éditrices.

. les comptes 631 à 645 : 42 100 €

Ils représentent les salaires des contractuels et moniteurs employés à la Bibliothèque Centrale pour renforcer le service public et des tuteurs pour contribuer à la formation des publics.

- **Investissement** :

. les comptes 205 et 2183 : 35 000 €

Il s'agit d'achat de licences logicielles du SiDoc et du SIGB et d'achat de nouveaux matériels

**Le SCD présente donc un budget en déséquilibre ; un prélèvement de 16 441 € sur fonds de réserve est demandé.**

***Le budget 2007 est soumis au vote.  
Il est adopté à l'unanimité.***

## 1.2 Tarifs (annexe n°2)

### Tarif des inscriptions :

- **tarif réduit** (les étudiants des régions hors PACA, les auditeurs libres, les inscrits au CNED, les lycéens d'Avignon, les élèves en BTS et des écoles de commerce ou des Beaux-Arts, les étudiants en classes préparatoires ou en formation continue) :

Le principe d'un alignement sur le montant des droits de bibliothèque dont s'acquittent les étudiants au moment de leur inscription à l'université d'Avignon est maintenu.

Une augmentation de 1 € est donc proposée, soit 27 € (au lieu de 26 € en 2006)

- **tarif plein** :

La même augmentation est proposée, soit 31 € (au lieu de 30 € en 2006)

- **tarif Entreprise** :

Le tarif reste inchangé : 100 €

### Tarif de remboursement des livres perdus ou abîmés, vidéocassettes, DVD :

Les tarifs restent inchangés :

. remboursement des livres perdus ou abîmés et des vidéocassettes : 30,50 €

. remboursement des DVD : 50 €

### Tarif du Prêt-Entre-Bibliothèques :

Le tableau propose une nouvelle tarification calculée à partir des recommandations de l'ADBU (Association des Directeurs de Bibliothèques Universitaires) et de l'utilisation de coupons IFLA pour les transactions avec l'étranger de façon à alléger les opérations de facturation.

Deux catégories de tarifs sont proposées :

. tarifs extérieurs (activité PEB fournisseur)

. tarifs intérieurs (activité PEB demandeur)

***Les nouveaux tarifs sont soumis au vote.  
Ils sont adoptés à l'unanimité.***

## 2 – CONTRATS QUADRIENNAUX 2004-2007 ET 2008-2011

### Contrat quadriennal 2004-2007

La directrice du SCD présente le bilan du contrat et souligne trois éléments majeurs :

- Le développement cohérent des ressources documentaires :

Le SCD a réussi à trouver un équilibre entre la nécessité d'accompagner les activités de recherche de l'Université et celle de satisfaire d'importants besoins en matière de documentation pédagogique et ce :

. quels que soient les supports (papier, numérique)

. quels que soient les domaines : si le contrat précédent proposait aux chercheurs une documentation électronique importante dans le domaine des Sciences, le SCD s'est, dans le contrat actuel, mobilisé pour équilibrer l'offre dans le domaine des Sciences humaines et sociales

- La modernisation des services :

. accroissement et diversification du parc informatique

. développement du Système Intégré de Gestion de Bibliothèque

. développement du Système d'information documentaire, notamment acquisition d'un métamoteur et d'un module « multibases »

- L'amélioration des services rendus aux usagers,

notamment par la réorganisation des salles de lecture et une diversification de la formation des publics

## **Contrat quadriennal 2008-2011**

La directrice du SCD présente les trois grands axes stratégiques du prochain contrat :

### **Axe stratégique 1 : amélioration de l'accueil et des services en direction des étudiants et des chercheurs**

- intégrer des formations de méthodologie documentaire dans les maquettes d'enseignement (niveau L en priorité)
- développer des formations documentaires spécialisées (bases de données spécialisées) aux étudiants de M et D et aux enseignants
- valoriser le patrimoine scientifique et diffusion de la culture scientifique et technique

### **Axe stratégique 2 : développement cohérent des ressources documentaires**

- continuer la politique de développement cohérent des ressources documentaires
- mettre en place une charte documentaire
- renforcer la communication et valoriser les fonds documentaires
- intégrer l'ensemble des fonds documentaires de l'université au SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque)

### **Axe stratégique 3 : modernisation des accès aux ressources documentaires**

- renforcer le système d'information documentaire (notamment systématiser l'accès distant aux ressources numériques et donner accès à des ressources locales de type Annales...) et l'intégrer au système d'information de l'université
- renforcer le Système Intégré de Gestion de Bibliothèque
- mettre en place, en collaboration avec le Service Recherche et avec le CRI un circuit de thèses électroniques
- mettre en place, en collaboration avec le Service Recherche et avec le CRI une solution de type archives ouverte
- mettre en place, en collaboration avec le CRI et le service Communication une chaîne d'éditoriale pour l'indexation et la publication des documents scientifiques

**La directrice du SCD a insisté, pour l'ensemble des 3 axes, sur la démarche qualité à mettre en œuvre dans la perspective d'améliorer les services et les attentes, de mesurer au mieux l'ensemble des activités (mettre en place des indicateurs et des tableaux de bord).**

## **3 – ANTENNE DOCUMENTAIRE DE L'AGROPARC**

La directrice du SCD donne la parole à Frédéric Rigal, responsable de l'antenne documentaire de l'Agroparc jusqu'au 31 août 2006, qui dresse un bilan complet de l'antenne documentaire depuis son implantation sur le site Agroparc de l'Université d'Avignon en 1995.

L'antenne documentaire, installée dans les bâtiments de l'IUP GMI, constitue un pôle de documentation en sciences appliquées à l'informatique, la gestion, la biologie et le conditionnement permettant aux étudiants de disposer d'un outil d'information à proximité de leur lieu d'études (871 étudiants inscrits en 2005-2006). Une partie du financement des achats documentaires est assurée par l'IUP GMI et l'IUT (6500 ouvrages, essentiellement de niveau licence et master, 98 titres de périodiques en cours d'abonnement).

**Compte tenu du développement des enseignements scientifiques sur l'Agroparc, l'antenne documentaire va s'avérer insuffisante (200 m2, 60 places assises) : la construction d'une bibliothèque doit être envisagée.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

**Isabelle Dimondo**  
Directrice du Service Commun  
de la Documentation